

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

# Les opposants à la réforme du Smicval montrent les muscles

Environ 400 personnes ont assisté, mardi soir, à la réunion du collectif Touche pas à mes poubelles. Une action en justice va être lancée

Didier Faucard  
d.faucard@sudouest.fr

Les nuages noirs commencent-ils à s'annoncer au-dessus du Smicval et de la tête de son président Sylvain Guinaudie ? Après la décision de huit communes réfractaires à la réforme de la collecte des déchets ménagers d'intenter un recours en contentieux auprès du tribunal administratif de Bordeaux (notre édition du 5 novembre), c'est autour du collectif « Touche pas à mes poubelles », qui regroupe quatre associations (1), d'annoncer l'enclenchement d'une procédure auprès de ce même tribunal administratif.

« Le temps n'est plus à la demande de discussion. D'ailleurs, nous n'avons jamais pu rencontrer le président, M. Guinaudie malgré nos sollicitations », lançait Arnaud Bobet, le président de l'Union de défense des citoyens de Haute Gironde (UDCHG), lors de la réunion de mardi dernier. De fait, le collectif avait envoyé l'été dernier un recours gracieux au Smicval. Celui-ci avait alors deux mois pour répondre. Une réponse qui, selon le collectif, n'est jamais arrivée. Alors décision a été prise de saisir le tribunal pour un jugement sur le fond, cela devrait être fait dans les jours à venir. « Cela va nous ouvrir la porte du juge et nous allons pouvoir présenter nos arguments et revendications », expliquait M<sup>e</sup> Adrien Pech, l'avocat toulousain du collectif.

## « Le temps n'est plus à la demande de discussion »

« Sur les contentieux liés aux déchets, la jurisprudence est à la fois subtile et quasi inexistante, énonçait M<sup>e</sup> Pech. Quasi inexistante car il existe peu de contentieux ; rares sont les associations qui vont jusqu'au bout. Subtil car même quand le juge rejette la requête, il ne peut parfois pas s'empêcher de mettre entre guillemets le point d'apport « volontaire ». C'est bien la preuve qu'il y a une difficulté.



Arnaud Bobet à la tribune où se sont succédés les intervenants. D.E./SO



L'idée est de multiplier les actions en contentieux pour sensibiliser les juges et obtenir de la jurisprudence pour alerter les élus locaux et nationaux. »

### Tous contre

Pour le reste, devant une salle comble, ce qui réjouissait Arnaud Bobet qui voyait là le résultat du travail de fond engagé depuis deux ans, « ce soir, c'est notre 40<sup>e</sup> réunion », indiquait-il, et l'expression du mécontentement de la population. Les différents intervenants se sont retrouvés sur deux choses. Tous ont reconnu, la nécessité de voir le tonnage des déchets diminuer de manière significative « mais il aurait fallu pouvoir se mettre autour d'une table pour étudier les propositions », glissait Arnaud Bobet. Et, d'autre part, la soirée a été une déclinaison de tout le mal que chacun pensait de la réforme du Smicval et l'affirmation sans cesse répétée d'une opposition ferme et définitive.

Membre du collectif, Michel Provins dénonçait la hauteur de l'ouverture

des conteneurs des points d'apports, « qui sont à une hauteur de 1,60 m, cela peut-être problématique notamment pour les personnes âgées, alors qu'une étude commandée par le Défenseur des droits préconisait 1,49 m pour les hommes et 1,26 pour les femmes et ils sont inaccessibles pour les personnes handicapées ». Patrick Nivet, médecin et conseiller municipal de Saint-Christophe-de-Bardès (Saint-Emilionnais), dénonçait les nuisances sonores pour ceux qui habitent à proximité des points d'apport et les risques sanitaires « sur les lieux où vont s'accumuler les sacs de déchets (non mis dans les bacs) qui vont attirer les rats possiblement vecteurs de maladie ».

Deux maires, ensuite, enfonçaient le clou, Patrick Pelletan, édile de Marcenais, mettait en avant un problème de services publics et regrettait que les conseils municipaux n'aient pas été consultés sur la réforme, parlant de « déni de démocratie ». Tandis que son collègue de Reignac, Pierre Renou évoquait pour sa part, une substitution insuffisante

par rapport au porte-à-porte. « J'ai 50 hameaux plus le bourg, 750 foyers et on me propose 12 points d'apport. On va aller vers une explosion des dépôts sauvages », grinçait-il. Tandis que la députée (RN) Edwige Diaz s'en prenait à deux arguments du Smicval pour justifier la réforme : le coût de la collecte dû à la hausse du carburant : « Pourquoi ne se sont-ils pas rapprochés de la distillerie UCVA qui produit un carburant végétal et local. ? » Quant à la forte hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), « je vais proposer un amendement dans le cadre de la discussion du Budget pour la ramener au niveau de 2019 ».

Mardi soir, à Saint-André, le rêve était de connaître la même réussite qu'un collectif similaire qui a forcé la Communauté de communes Cœur de Garonne (vers Toulouse) à revenir à la collecte en porte-à-porte, après avoir obtenu gain de cause au tribunal administratif.

(1) UDCHG, ADH Saint-Savin, PCDDI et AD2CG (Association de défense des contribuables de Gironde).

## Communes express

### Cavignac

**Cérémonie.** Le maire Guillaume Charrier et son conseil invitent les administrés à la cérémonie du 11 novembre. Rendez-vous devant la mairie à 9 heures Départ à 9 h 15 pour la cérémonie au monument aux morts en présence d'enfants de l'école de Cavignac qui accompagneront ce moment par des chants. Puis à l'issue de la cérémonie, rendez-vous à la mairie autour d'un café et des viennoiseries offerts par la municipalité.

### Pugnac

**Cérémonie.** Le maire et son conseil municipal invitent les administrés à participer à la cérémonie commémorative, lundi à 10 h 15 au monument aux morts de Lafosse et à 10 h 30 au monument aux morts de Pugnac. Avec la participation de l'Harmonie des Hauts de Gironde et des enfants de l'école élémentaire. Remise de médailles d'honneur du travail. Vin d'honneur offert à la mairie par la municipalité.

### Saint-Girons-d'Aiguevives

**Aimés.** L'association Les Eaux vives de Saint-Girons-d'Aiguevives réunit ses membres pour un petit loto et goûter chaque deuxième mercredi du mois. Rendez-vous le mercredi 13 novembre à partir de 14 heures à la salle des fêtes. Ce jour-là, le club prendra les inscriptions pour le repas du 8 décembre. Contact : Francis Vitras au 06 89 20 37 61.

## Utile

### « Sud Ouest »

#### Rédaction de Blaye

blaye@sudouest.fr

05 57 55 80 40.

Service client. 05 57 29 09 33

### Déchetteries

Horaires d'hiver des Pôles recyclages : de 9 à 12 h et de 13 à 17 h, du lundi au jeudi. Prise de rendez-vous possible pour les vendredis et samedis (www.smicval.fr). 05 57 84 74 00.

Route du Port-Neuf à Saint-Gervais. 2 bis, Tessonnet à Saint-Mariens. Lieu-dit Fourmeton à Saint-Paul-de-Blaye. 9 Moxenne à Saint-Aubin-de-Blaye. 5 Les Teychères à Vérac.

### Bac Blaye-Lamarque

05 57 42 04 49 gironde.fr/bacs

Jusqu'au 20 juin.

#### Départ de Blaye.

Du lundi au vendredi :

7 h 15 - 9 h - 11 h - 15 h - 16 h 30 - 18 h.

Week-end et jours fériés :

9 h - 11 h - 15 h - 17 h - 18 h 30.

#### Départ de Lamarque.

Du lundi au vendredi :

7 h 45 - 9 h 30 - 11 h 30 - 15 h 30 - 17 h - 18 h 30.

Week-end et jours fériés :

9 h 30 - 11 h 30 - 15 h 30 - 17 h 30 - 19 h.

Se présenter pour l'embarquement au moins 30 min avant le départ.